

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février, les membres du Comité Syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	18
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
Votants	18
Dont pour	18
Dont contre	0
Dont abstention	0
Date convocation :	17/02/2020

Membres présents : Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOURCIE-AMARE M. (suppléante de M. MARTENS C, excusé), MAILLOT MC, PLANTE M. Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, HUBERT M. (suppléant de M. PAULIEN R, excusé), JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, LECHON A, MICHEL D, MONSEGU M, PELANNE C.
Etaient excusés : Mme ARGILAGA MC, Mrs GUIRAUT J., LANUSSE CAZALE A, MARTENS C, PAULIEN R
Secrétaire de séance : MAILLOT Marie-Christine

N°2020 – C7 – ADMINISTRATION GENERALE : AVANCE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIHPP)

RAPPORT

Mme PLANTE expose au Comité Syndical la possibilité de bénéficier du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique dans le cadre d'une demande de renouvellement d'appareils auditifs pour Bastien LAMARCHE. Ce fonds, versé directement à la collectivité, peut faire l'objet d'une avance auprès de l'agent.

Le montant maximum de l'avance pour cette opération serait de 400 €.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VALIDE l'avance auprès de Bastien LAMARCHE dans le cadre de sa demande pour un montant maximum de 400 €

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/03/2020